

Question écrite

Conseil de Ville du 30.03.2026

Prix du gaz : de 13% de baisse à quelle hausse ?

Le 6 février dernier, les services industriels ont annoncé avec fierté une diminution moyenne de 13 % du prix du gaz. C'était à ce moment-là une nouvelle des plus réjouissantes : une énergie bon marché est la condition pour une économie forte et primordiale pour le pouvoir d'achat de la population. De plus, il s'agissait de la troisième baisse consécutive des tarifs, ce qui ne pouvait être à tous points de vue qu'une bonne nouvelle.

Cependant, depuis le 28 février dernier, les prix du pétrole et du gaz ont bondi sur les marchés et, pour le pétrole, à la pompe, conséquence du conflit qui sévit au Moyen-Orient et des actions du régime en place à Téhéran. Cette situation alimente la crainte d'une crise énergétique majeure concernant tant le pétrole que le gaz.

Face à cette situation, le PLR pose les questions suivantes :

- Quel impact a été estimé par les SID sur leur activité ? Une hausse des tarifs est-elle prévue par les SID ?
- À l'instar de nombreux états et institutions publiques, les Services industriels prendront-ils des mesures immédiates pour limiter la hausse du prix du gaz pour leurs clients ?
- En conséquence d'une hausse redoutée des tarifs, est-ce que le décompte lors de l'établissement des futures factures tiendra compte de la consommation effective de gaz avant et après les changements de tarifs ?

Nous remercions le Conseil communal pour l'attention qu'il portera à notre requête.

Pour le groupe PLR

Nicolas Kochev
N.Koch

